

CONGRÈS DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS....

Ma lettre du 5 septembre résumait brièvement les premières séances du Congrès; je puis aujourd'hui analyser les différents mémoires lus en séance publique. Celui des délégués anglais contient des faits très intéressants sans doute, et indique les moyens pratiques d'arriver au but que je vous faisais connaître il y a trois jours; mais il se ressent trop, à mon avis, des préoccupations actuelles du peuple anglais, et il est très-sobre de déclarations de principes; j'en dirai autant de celui des allemands, qui ont cependant, autant qu'on en peut juger par la traduction succincte qu'en a faite M. Jung, président du Congrès, abordé ce terrain sans s'égarer en de beaux discours (comme le disent les anglais).

Les Français, tout au contraire, ne s'occupent des faits que lorsque leurs déclarations le requièrent absolument, et affirment nettement les bases, sans préjuger en rien des moyens.

Sur la première question posée par ce programme: *Association internationale, son but, ses moyens d'action*; ils répondent: *le but de l'Association internationale est l'émancipation du prolétariat par le prolétariat lui-même*, et en dehors de toute influence; et ils constatent que les vieilles pratiques ont toutes échoué, parce qu'elles manquaient de la seule base sérieuse et sur laquelle on puisse réellement asseoir une réforme: la Science. Ils font en peu de mots l'histoire de la démocratie et nous la montrent, jusqu'en 1848, occupée de questions auxquelles elle ne comprenait à vrai dire pas grand-chose, et s'en rapportant à son aînée, la bourgeoisie, du soin de faire pour elle une besogne dont il est juste de remarquer que les chefs eux-mêmes ne savaient rien de plus; et ils concluent à ce que, comme la bourgeoisie des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, ce peuple se rende digne, par ses connaissances et sa science des rapports sociaux, de la place à laquelle il aspire.

Cette conclusion, toute théorique qu'elle paraisse aux anglais, ne laisse pas que d'avoir aussi son côté pratique, et c'est, à notre avis, précisément par ce côté pratique qu'elle intéresse surtout les travailleurs.

A l'agitation de la rue, dit le *Mémoire*, aux sociétés secrètes, succède l'étude; et c'est après quinze ans de labeurs que nous venons, à la face du monde, répondre à l'appel des ouvriers de tous les pays, avec lesquels nous affirmons notre solidarité.

Les relations du capital et du travail ont été l'objet d'un examen approfondi.

L'illégitimité de l'intérêt, l'obligation du travail pour tous, telles sont, sur ce point, les conclusions posées par le *Mémoire*, et votées par le Congrès.

L'instruction gratuite et obligatoire a fourni aux travailleurs l'occasion d'une réfutation énergique du communisme, et a servi de thème à une affirmation sans réplique, à notre avis, de cette institution fondamentale, de cette molécule sociale (comme ils disent), qu'on appelle la famille.

Affirmant l'équivalence des fonctions, ils considèrent la famille, la mère de famille telle que la donne la nature, et constatent tout d'abord que sa constitution physique indique nettement à quelles fonctions elle était vouée, et ils répondent à ceux qui parlent de liberté de la femme, d'émancipation de la femme, que l'être humain n'est moral et libre que par le développement complet des facultés dont il est doué; que réclamer pour la femme la liberté et la lui offrir par la vie d'atelier, d'usine, de manufacture, c'est en faire un être bâtard dont la transformation radicale, constatée par la science, aboutit à la démoralisation et à la dégénérescence de l'espèce. Ils demandent donc que la mère élève d'abord l'enfant, puis dirige ses premiers pas vers un

développement naturel et nécessaire, qui ne peut être obtenu par les moyens mis on œuvre aujourd'hui, tels que nourrices étrangères, crèches, salles d'asile», etc... Ils s'appuient sur les statistiques officielles et particulières, qui leur apportent sur ce point un surcroît de documents indiscutables.

L'enseignement par l'État est repoussé par eux comme incompatible avec la liberté d'enseignement et la liberté de conscience. L'État ne connaît pas les détails et ne peut se ployer aux exigences qu'imposent des différences palpables d'organismes, de constitutions et d'aptitudes; l'État ne peut éviter de tomber dans la réglementation, et on arrive finalement à museler toutes les intelligences d'après un type unique, ce qui est la négation même de la vie sociale, laquelle se compose de luttes, de contradictions et d'affirmations contraires. Ils indiquent la liberté d'enseignement comme seul moyen rationnel d'arriver à l'émancipation intellectuelle de l'homme, et pensent que, tout comme pour l'incendie, la maladie, le chômage, etc..., l'assurance mutuelle est suffisante pour permettre au père de famille d'élever ses enfants, tant au point de vue physique qu'au point de vue moral, en dehors de toute influence. Ils font appel à l'initiative individuelle et comptent sur la transformation des relations du capital et du travail pour arriver à ce résultat, objet de leurs efforts et de leurs vœux.

L'assemblée tout entière a compris ainsi l'éducation et l'enseignement professionnel; deux voix seulement ont voté l'enseignement gratuit et obligatoire par l'État.

Les armées permanentes, envisagées au point de vue spécial de la production, ont été l'objet d'une protestation unanime, et les délégués français ont insisté sur ce point, qu'indépendamment des motifs purement politiques envisagés par les congrès de la paix, des sciences sociales, etc..., il appartenait à la démocratie de dire sur ce point son avis, et ils ont présenté au Congrès une résolution, votée à l'unanimité, qu'on peut résumer ainsi: La guerre, que tous les efforts tendent à éloigner à tout jamais, peut cependant, dans les circonstances actuelles, d'être le seul moyen de revendication du droit: elle peut donc, dans ce cas, être considérée comme un service public, auquel tous, sans exception, sont obligés; et en attendant le jour où les différends internationaux pourront être vidés par d'autres voies que celles de la force, la seule organisation qu'il nous soit possible d'admettre est celle des milices, c'est-à-dire l'universalité des citoyens armés pour la défense du droit public, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. C'est, ont-ils ajouté, le seul moyen d'amoindrir l'exorbitance de l'impôt du sang et d'atteindre ainsi l'égalité.

L'impôt est un échange de services entre l'individu et la collectivité; les citoyens sont seuls juges des services dont ils ont besoin et aussi du prix qu'il leur convient d'y mettre. Cette définition a été acceptée par tous ainsi que la proposition suivante: l'impôt doit être aussi direct que possible, de façon que la perception en soit facile et peu coûteuse, que chacun puisse en contrôler la rentrée et la juste répartition. Les délégués français insistent sur ce point qu'il est impossible dans l'état actuel de déterminer, même approximativement, les éléments d'une réforme en ce sens, et pensent que l'assiette de l'impôt n'est possible qu'après la transformation sociale, dont l'*Association internationale* poursuit la réalisation.

Protection et libre échange sont deux institutions également condamnables; la première en ce quelle n'aboutit qu'à la création d'une haute féodalité industrielle qui tourne à son profit la force collective, et s'en sert vis-à-vis du producteur et du consommateur comme d'un moyen d'exploitation; quant à la seconde, elle n'a jusqu'ici servi qu'à la création de monopoles quasi-universels, et comme résultats généraux, ne diffère en rien de la protection, si ce n'est par un surcroît de misère qu'il est facile de constater depuis six ans de pratique de cette mystification qu'on a appelée pompeusement libre-échange.

La seule chose juste, selon le *Mémoire* des délégués français, c'est la transformation du négoce actuel, la réduction de toutes les pratiques commerciales en une formule unique exprimée ainsi: *Échange égal, solidarité entre producteurs et consommateurs avec la réciprocité pour base.*

Une des questions posées par ce programme et portant: *Des idées religieuses, de leur influence sur le développement moral, social des peuples*, a été écartée de l'ordre du jour après la déclaration suivante: «Le Congrès déclare que toute idée a priori, indiscutable, ne saurait intéresser les travailleurs, et que du reste la religion, étant chose intime, ne peut en aucun cas être l'objet d'une discussion, et encore moins d'un vote».

La question de la reconstitution de la Pologne a été, elle aussi, écartée après quelques explications données par un membre polonais. Le despotisme russe a été énergiquement condamné comme représentant le communisme asiatique.

Et l'assemblée, après avoir procédé à la nomination du *Conseil central*, s'est séparée en fixant l'époque du prochain congrès au premier lundi de septembre 1867.

Maintenant, il me reste à indiquer le caractère spécial de chaque délégation. Les anglais et les allemands acceptent l'intervention de l'État, et au besoin l'invoquent. Les suisses produisent des faits particuliers et affirment ainsi leur tempérament personnel; quant à la délégation française, elle repousse énergiquement toute réglementation, et chaque fois que l'idée autoritaire s'est présentée, elle a été refoulée, et l'initiative individuelle acclamée comme seul moyen d'émancipation.

Enfin, le congrès ouvrier se distingue nettement des autres assemblées délibérantes par un caractère tout particulier. Les questions élaborées longtemps à l'avance étaient d'abord l'objet d'un rapport, puis condensées en quelques lignes sous forme de résolutions; chacune de ces propositions ou résolutions était développée par un des membres auquel le règlement accordait un quart d'heure, limite qui n'a presque jamais été atteinte. Les réponses étaient brèves, concises, et quelquefois âpres, ardentes. On sentait enfin qu'on avait affaire à des travailleurs et non à des avocats.

Félix CHEMALÉ.
